



**DISTRICT 103 EST**  
**ASSEMBLEES GENERALE ET EXTRAORDINAIRE**  
**DU DIMANCHE 14 AVRIL 2019**  
**ACCREDITATION - POUVOIR**

A présenter au pupitre des accréditations du Congrès de printemps aux heures d'ouverture le dimanche 14 avril 2019 de 8 h à 11 h

Je soussigné(e).....

Président (e) du Lions Club.....

Accrédite et donne pouvoir en la forme réglementaire à

..... Membre du Club

Porteur de la présente afin de participer au nom du Club à toutes les opérations de vote lors des Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire du Congrès de District 103 Est, Le dimanche 14 avril 2019 à Vittel.

Fait à ..... Le .....

***Signature du Président précédée de la mention manuscrite « Accréditation et bon pour pouvoir »***

Rappel de l'article 4.3 paragraphe 1 du Règlement Intérieur du District Est

- a) Chaque Club bénéficie d'un nombre de voix proportionnel à ses effectifs arrêtés pas Oak Brook à la date du premier jour du mois précédent celui pendant lequel se déroule l'Assemblée Générale soit une voix pour dix membres ou fraction majeure de 10 (exemple : jusqu'à 14 membres = 1 voix, de 15 à 24 membres = 2 voix, de 25 à 34 membres = 3 voix, etc).